

**Formulaire d'instructions de vote (« FIV ») – Emera Inc.
Assemblée annuelle des actionnaires du 5 juin 2020**

Personne nommée

Je/Nous, en tant que porteur(s) d'actions ordinaires d'Emera Inc. (la « Société »), nomme/nommons par les présentes : M. Jacqueline Sheppard, ou en son absence, Scott C. Balfour, ou en son absence, Stephen D. Aftanas, **OU**

[pour participer à l'assemblée et y voter ou nommer quelqu'un pour y participer et y voter en votre nom; inscrivez le nom du participant ci-dessus]

à titre de fondé de pouvoir du soussigné afin de participer, d'agir et de voter à l'assemblée au nom du soussigné conformément aux instructions ci-dessous (ou, en l'absence d'instructions, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard de tous les points ci-après et de tout autre point pouvant être dûment soumis à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société devant être tenue à 14 h (heure de l'Atlantique) le vendredi 5 juin 2020, à Emera Place, situé au 5151 Terminal Road, Halifax (Nouvelle-Écosse) et sous forme virtuelle à l'adresse <https://web.lumiagm.com/148086240>, à l'aide du mot de passe : **emera2020** (sensible à la casse) (l'« assemblée »), et à toute reprise en cas d'ajournement ou de report de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné avait été présent, avec pleins pouvoirs de substitution.

La direction recommande de voter EN FAVEUR des résolutions 1, 2, 3, 4 et 5. Veuillez utiliser un crayon ou un stylo noir.

- | | | | | | |
|---|---|--|---|---|--|
| <p>1. Élection des administrateurs</p> <p>01. Scott C. Balfour</p> <p>02. James V. Bertram</p> <p>03. Sylvia D. Chrominska</p> <p>04. Henry E. Demone</p> <p>05. Kent M. Harvey</p> <p>06. B. Lynn Loewen</p> | <p>EN
FAVEUR</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> | <p>ABSTENTION</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> | <p>7. John B. Ramil</p> <p>8. Andrea S. Rosen</p> <p>9. Richard P. Sergel</p> <p>10. M. Jacqueline Sheppard</p> <p>11. Jochen E. Tilk</p> | <p>EN
FAVEUR</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> | <p>ABSTENTION</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> <p>☐</p> |
| <p>2. Nomination des auditeurs</p> <p>Nommer Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., à titre d'auditeurs</p> | <p>EN
FAVEUR</p> <p>☐</p> | <p>ABSTENTION</p> <p>☐</p> | | <p>EN
FAVEUR</p> <p>☐</p> | <p>ABSTENTION</p> <p>☐</p> |
| <p>3. Rémunération des auditeurs</p> <p>Autoriser les administrateurs à fixer la rémunération des auditeurs (tel qu'il est requis en vertu de la loi de la Nouvelle-Écosse intitulée <i>Companies Act</i>)</p> | <p>EN
FAVEUR</p> <p>☐</p> | <p>CONTRE</p> <p>☐</p> | | <p>EN
FAVEUR</p> <p>☐</p> | <p>CONTRE</p> <p>☐</p> |
| <p>4. Vote consultatif sur la rémunération des membres de la haute direction</p> <p>Examiner et approuver, à titre consultatif, une résolution sur l'approche d'Emera à l'égard de la rémunération des membres de la haute direction, tel qu'il est indiqué dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction</p> | <p>EN
FAVEUR</p> <p>☐</p> | <p>CONTRE</p> <p>☐</p> | | <p>EN
FAVEUR</p> <p>☐</p> | <p>CONTRE</p> <p>☐</p> |
| <p>5. Modification du régime d'achat d'actions ordinaires à l'intention des employés</p> <p>Examiner et approuver une modification du régime d'achat d'actions ordinaires à l'intention des employés (le « régime ») visant à augmenter le nombre maximal d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission aux termes du régime.</p> | <p>EN
FAVEUR</p> <p>☐</p> | <p>CONTRE</p> <p>☐</p> | | <p>EN
FAVEUR</p> <p>☐</p> | <p>CONTRE</p> <p>☐</p> |

Je vous autorise/Nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions ci-dessus. Par les présentes, je/nous révoque/révoquons toute procuration donnée antérieurement en vue de l'assemblée.

En l'absence d'instructions de vote ci-dessus, les personnes désignées par la direction voteront EN FAVEUR des points indiqués dans le présent FIV ou, si vous nommez une autre personne, celle-ci votera comme elle le juge approprié. À l'égard de toute modification ou de tout changement proposé ou de tout nouveau point dûment soumis à l'assemblée, je vous autorise/nous vous autorisons à voter comme vous le jugerez approprié.

Signature(s)

Date

Veuillez signer votre nom exactement de la même manière qu'il figure dans le présent FIV. Veuillez vous reporter au verso pour les instructions. Tous les FIV doivent être reçus au plus tard à 17 h (heure de l'Atlantique) le mercredi 3 juin 2020.

En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, vous avez le droit de recevoir certains documents qui s'adressent aux investisseurs. La version électronique des états financiers et du rapport de gestion est disponible sur les sites www.Emera.com et www.SEDAR.com. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire de ces documents, veuillez cocher la case ci-après. Vous pouvez également consulter le site Web <https://ca.astfinancial.com/financialstatements> et entrer le code 1705a.

- ☐ J'aimerais recevoir les états financiers trimestriels et le rapport de gestion
- ☐ J'aimerais recevoir les états financiers annuels et le rapport de gestion

**Formulaire d'instructions de vote (« FIV ») – Emera Inc.
Assemblée annuelle des actionnaires du 5 juin 2020**

1. Veuillez trouver ci-joint les documents de procuration se rapportant à une assemblée des porteurs d'actions ordinaires d'Emera Inc. À moins que vous, à titre de personne désignée, ou une autre personne désignée ne participiez à l'assemblée et que vous ne votiez en personne ou virtuellement, les droits de vote afférents à vos titres ne peuvent être exercés que par les membres de la direction, à titre de personne nommée par le porteur inscrit, conformément à vos instructions.
2. L'actionnaire a le droit de nommer une autre personne ou société de son choix, qui n'est pas tenue d'être un actionnaire d'Emera Inc., afin de participer et d'agir à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement ou de report, d'y agir et d'y exercer les droits de vote pour le compte de l'actionnaire. Si vous désirez nommer une personne ou une société autre que les personnes dont les noms figurent aux présentes, veuillez indiquer le nom de votre fondé de pouvoir dans l'espace prévu à cette fin au verso et retourner votre procuration par la poste, par télécopieur ou par courriel. De plus, **VOUS DEVEZ** communiquer avec AST au 1-866-751-6315 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 1-212-235-5754 (de l'extérieur de l'Amérique du Nord) au plus tard à 17 h (heure avancée de l'Atlantique) le 3 juin 2020 afin de demander un nouveau numéro de contrôle. Ce nouveau numéro de contrôle permettra à votre fondé de pouvoir d'ouvrir une session et d'exercer vos droits de vote à l'assemblée. Ce numéro de contrôle permettra à votre fondé de pouvoir d'ouvrir une session et d'exercer vos droits de vote pendant la tenue de l'assemblée. Sans un nouveau numéro de contrôle, votre fondé de pouvoir pourra uniquement ouvrir une session à titre d'invité, mais ne sera pas en mesure d'exercer des droits de vote. À moins que la loi ne l'interdise, la personne dont le nom est inscrit à l'endroit prévu sera pleinement habilitée à soumettre des questions à l'assemblée et à voter sur toutes celles qui seront soumises, même si elles ne figurent pas dans le présent formulaire ou dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction. Adressez-vous à un conseiller juridique si vous souhaitez modifier l'autorisation donnée à cette personne. Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec le représentant inscrit chargé de votre compte.
3. Nous ne sommes pas autorisés à exercer les droits de vote afférents à ces titres à l'égard de toute question soumise lors de l'assemblée sans avoir reçu vos instructions de vote précises. Pour que les droits de vote afférents à ces titres soient exercés lors de l'assemblée, nous devons recevoir vos instructions de vote précises. Veuillez remplir le présent FIV et nous le retourner le plus rapidement possible, afin de nous communiquer vos instructions de vote.
4. **Le présent FIV doit être signé par vous et votre signature doit correspondre exactement au nom qui figure sur le présent FIV. Si ces instructions de vote sont données au nom d'une personne morale, inscrivez la dénomination sociale au complet de la personne morale, le nom et le titre de la personne qui donne les instructions de vote au nom de la personne morale ainsi que l'adresse aux fins de signification de la personne morale.**
5. Si le présent FIV n'est pas daté, il sera considéré comme portant la date du jour où la direction vous l'a envoyé par la poste.
6. **Une fois que le présent FIV aura été signé et remis en bonne et due forme, les droits de vote afférents aux titres représentés par le présent FIV seront exercés conformément à vos directives; en l'absence de directives, le présent FIV indiquera que les droits de vote afférents aux titres seront exercés selon les recommandations figurant dans la documentation fournie par la direction en vue de l'assemblée.**
7. Le présent FIV confère à la personne nommée le pouvoir discrétionnaire de voter comme elle le juge approprié à l'égard de toute modification apportée aux questions figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée ou de toute autre question pouvant être soumise en bonne et due forme à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.
8. Vos instructions de vote seront enregistrées à la réception du présent FIV.
9. En donnant vos instructions de vote comme demandé, vous reconnaissez que vous êtes le propriétaire véritable de ces titres et que vous êtes habilité à nous donner des instructions de vote à leur égard.
10. Si vous avez des questions au sujet des documents ci-joints, veuillez communiquer avec le représentant inscrit chargé de votre compte.
11. Le présent FIV doit être lu en parallèle avec la circulaire de sollicitation de procurations par la direction et les documents liés aux procurations ci-joints, fournis par la direction.

Tous les porteurs devraient se reporter à la circulaire de sollicitation de procurations par la direction pour obtenir de plus amples renseignements pour remplir et utiliser le présent FIV et d'autres renseignements se rapportant à l'assemblée.

Emera vous permet de voter de plusieurs façons avant l'assemblée.

 INTERNET • Allez à www.astvotemaprocuracion.com • Suivez les instructions à l'écran • Entrez le numéro de contrôle à 13 chiffres qui figure au recto lorsque vous êtes invité à le faire • Il n'est pas nécessaire de retourner le présent FIV	 TÉLÉPHONE • Utilisez n'importe quel téléphone à clavier pour appeler, sans frais, au Canada et aux États-Unis le 1-888-489-5760 • Suivez les instructions vocales • Entrez le numéro de contrôle à 13 chiffres qui figure au recto lorsque vous êtes invité à le faire • Il n'est pas nécessaire de retourner le présent FIV	 TÉLÉPHONE INTELLIGENT Pour voter au moyen de votre téléphone intelligent, numérisez le code QR ci-après. Il n'est pas nécessaire de retourner le présent FIV. 
 POSTE • Remplissez le recto du présent formulaire • Retournez votre FIV signé dans l'enveloppe fournie ou envoyez-le à l'adresse suivante : Société de fiducie AST (Canada) P.O. Box 721 Agincourt (Ontario) M1S 0A1	 TÉLÉCOPIEUR • Remplissez le recto du présent formulaire • Télécopiez votre FIV signé au 1-416-368-2502 ou, sans frais, au Canada et aux États-Unis au 1-866-781-3111	 COURRIEL • Remplissez le recto du présent formulaire • Numérisez votre FIV signé et envoyez-le par courriel au votemaprocuracion@astfinancial.com

Tous les FIV doivent être reçus au plus tard à 17 h (heure de l'Atlantique), le mercredi 3 juin 2020.